



CSEE

Communiqué de presse

 Education International

CSEE : renforcer le dialogue social en matière de développement professionnel des enseignants de l'EFP et des formateurs en entreprise

13 octobre 2014

Organisation syndicale représentant 11 millions d'enseignants et de formateurs en Europe (y compris les Etats non membres de l'UE), le CSEE, partenaire social de l'éducation au niveau européen, se félicite du thème principal qui sera abordé aujourd'hui et demain à Rome par les *Directeurs généraux pour l'enseignement et la formation professionnels* de ministères nationaux, chargés de débattre du développement professionnel des enseignants de l'EFP et des formateurs en entreprise au travers des partenariats.

L'enseignement et la formation professionnels initiaux doivent être améliorés afin de devenir un premier choix pour davantage de jeunes en Europe et ouvrir les portes de l'enseignement de troisième cycle.

« *Tous les types d'EFP méritent des enseignants et des formateurs parmi les mieux qualifiés* », a déclaré Martin Rømer, Directeur européen. Il a souligné que « *la participation des syndicats d'enseignants dans l'élaboration, la mise en œuvre, le développement et l'amélioration des politiques nationales et européennes en matière d'EFP était indispensable et devait se poursuivre* ».

Face à l'évolution rapide des technologies et des pratiques professionnelles, les enseignants de l'EFP doivent pouvoir accéder à des programmes de mise à niveau tout au long de leur carrière et nécessitent le soutien de la direction des établissements scolaires et des entreprises pour assurer l'acquisition des compétences les plus récentes dans ce domaine.

Par conséquent, les enseignants doivent pouvoir accéder gratuitement à ces programmes de développement individuel et professionnel continu et y assister durant leurs heures de travail. [Dans sa réponse](#) à la [consultation publique concernant la Stratégie Europe 2020](#), le CSEE a proposé à la Commission européenne de définir de nouveaux objectifs au niveau européen, tels que : « *Au moins 10 % du temps de travail du personnel enseignant dans tous les secteurs de l'éducation devrait être consacré au développement professionnel continu* ».

Pour conclure, Martin Rømer a mis en lumière que : « *Le rôle des partenariats entre écoles et entreprises, avec l'intervention indispensable des syndicats actifs notamment dans le secteur de l'éducation, constitue un facteur déterminant pour le développement des enseignants et des formateurs de l'EFP. Tous les partenariats doivent s'appuyer sur un dialogue social efficace et sur l'implication des partenaires sociaux à tous les niveaux (européen, national, régional et local).* »